

# 1<sup>er</sup> numéro : Situation AEF & NAO

## I- Grille de salaires moyens :

*Les salaires moyens chez AEF, sont inférieurs de 90 € bruts/mois pour les coefficients 155. Et de 260€ bruts/mois pour les coefficients 190 à 240, à ceux pratiqués dans la métallurgie\*.*



\*Enquête réalisée par UIMM sur un échantillon de 10 184 personnes regroupant 33 entreprises  
**UIMM** : fédération patronale française regroupant le domaine de la métallurgie.

L'évolution des salaires moyens mensuels **chez AEF des ouvriers des coefficients 155 ,170 à 190 soit ~ 42,5€ (AG et AI de 2014)**. L'évolution chez les cadres des indices 100 à 120, **correspondant à une augmentation moyenne de 242 €.**

## II- Effectif :



**Baisse des effectifs ouvriers de 11 % (soit 17 personnes) et une hausse de 5 % chez les cadres, soit une embauche.** La population des -25 ans chute de presque 60% correspondant à une perte de 8 salariés, impactant d'autant l'augmentation de l'âge moyen de 3 ans en moyenne pour les hommes et du double soit 6 ans chez les dames depuis 2010.

## III- Budget Formation :



Une grande partie des formations s'opère dans le cadre de la mise en place de l'activité partielle. **Le personnel le plus touché se trouve dans le collège ouvrier et il ne représente que 16% des dépenses de formation alors qu'il représente 70% de l'effectif de l'entreprise.**

**Partie financière :** Depuis trois années AEF réalise un résultat net comptable positif, et a versé des dividendes pour un montant de 300 000€ au Dr Pr Hundt (info CE juin 2014).



A défaut de pouvoir analyser le bilan 2014, nous avons réalisé un comparatif des années 2013-2012 : **L'exercice 2013 est marqué par des résultats qui progressent à nouveau, malgré la baisse du CA de 2,2%.** Pour 2014 : **La direction a annoncé une diminution de la masse salariale de 1,8%, grâce au CICE (197K€).** Nous avons estimé le montant du CICE **à venir : ~290 000€.**



→ **CICE 2013 VS 2014 : + 100.000€** Le CICE peut financer les dépenses d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. **La trésorerie dégagée ne peut pas être utilisée pour financer une hausse des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants de l'entreprise.**

## CADRE

- Budget formation 2700€ /cadre
  - Augmentation moyenne de 242€/mois
  - Effectif +5%
- Incertitude sur la répartition des augmentations

## ETAM

- Budget formation ~ 1200€/ETAM
- Augmentation moyenne la plus faible +0,42%.
- Baisse d'effectif (3 personnes)



## OUVRIER

- Augmentation moyenne légèrement supérieure à l'inflation.
- Formation 140€/ouvrier.
- Baisse d'effectif 17 personnes.
- Salaire inférieur 5 à 14 % dans la métallurgie.
- Répartition des AI

## Nos propositions

**1 – Augmentation du salaire brut de 50€** (base 35H), rétroactif à partir du mois de janvier.

**2 – Augmentation de la prime de vacances de 30€** pour atteindre 740 € (+30 convention collective).

**3 – Mise en place d'une prime de poste, pour les équipes en 2X8 et 3X8, de 15 € ou le versement sous forme abondement mensuel sur le PEE.**

**4- Nous demandons à la direction d'être vigilante sur la situation du personnel de plus de 50 ans et de regarder les aménagements possibles de leurs postes et de leurs horaires de travail. Ainsi que de favoriser l'intégration des jeunes via par exemple les contrats professionnels dans l'entreprise.**

### Lexique :

- AI** : Augmentation Individuelle
- CICE**: Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
- AG**: Augmentation Générale
- NAO** : Négociation Annuelle Obligatoire
- CA** : Chiffre d'Affaire

